

Personnel

Coop confirme son rôle en tant que l'un des plus gros employeurs d'apprenti·e·s de Suisse, encourage la relève dans différents domaines et obtient une nouvelle récompense en matière d'égalité salariale.

Fin 2024, le groupe Coop employait 97 040 personnes dans les domaines d'activité Commerce de détail et Commerce de gros/Production. En Suisse, le groupe Coop emploie au total 60 678 personnes. Coop s'attache à offrir à son personnel des emplois sûrs et riches en perspectives, ainsi que des conditions de travail justes et attrayantes. Les collaboratrices et collaborateurs perçoivent tous des salaires équitables, indépendamment de leur sexe ou de leur origine, et profitent de divers avantages réservés au personnel. Ainsi, pour son personnel en Suisse, Coop prend en charge deux tiers des cotisations d'assurance versées à la CPV/CAP Caisse de pension Coop.

Avec 2 700 apprenti·e·s en Suisse, le groupe Coop est le deuxième plus grand employeur d'apprenti·e·s du pays et propose des places d'apprentissage dans 33 professions de la vente, l'administration, la logistique et la production. Ces jeunes adultes, qui deviendront les professionnels qualifiés de demain, sont encadrés par quelque 30 conseillères et conseillers en apprentissage à temps plein et plus de 2 000 formatrices et formateurs en entreprise. Environ deux tiers des apprenti·e·s restent chez Coop à l'issue de leur formation.

Nos principaux objectifs dans ce domaine, mis à part le recrutement de nouvelles forces, sont de qualifier nos collaboratrices et collaborateurs et de susciter leur enthousiasme pour les mutations technologiques et le développement du numérique.

Coop est le seul grand employeur du commerce de détail à avoir conclu une convention collective de travail avec cinq partenaires sociaux différents, à laquelle plus de 38 931 collaboratrices et collaborateurs sont assujettis.

Faits marquants en 2024

Vous trouverez ci-dessous quelques faits marquants de l'exercice écoulé.

Un employeur attractif

- Nouvelle certification de l'égalité salariale et réussite de l'audit de suivi
- Lancement réussi de la nouvelle marque employeur du groupe Coop
- Attribution du prix «La légion du Cœur» à Coop Suisse romande pour la gestion du personnel touché par des maladies graves

Esprit d'entreprise et style de conduite

- Approfondissement des nouvelles règles d'or et valeurs en matière de conduite du personnel de la stratégie faitière de Coop avec quelque 8 400 collaboratrices et collaborateurs cadres lors du processus de fixation des objectifs
- Mise en place réussie de programmes internes de reconversion professionnelle pour les postes de boulangère/boulangier, conductrice/conducteur de ligne de production, cuisinière/cuisinier, chauffeuse/chauffeur de camion et collaboratrice/collaborateur viande
- Augmentation du nombre d'apprenti·e·s de 3 325 à 3 507 dans l'ensemble du groupe Coop
- Nouvelle offre de formation avec 9 apprenti·e·s dans les boulangeries maison Coop

CPV/CAP Caisse de pension

Année réjouissante pour la CPV/CAP Caisse de pension Coop

La CPV/CAP Caisse de pension Coop a connu une année très réjouissante. Les catégories de placement ont presque toutes enregistré des gains de cours. La CPV/CAP a réalisé une performance de +7.6%. Les avoirs de vieillesse ont pu être rémunérés à 3%. Le taux d'intérêt provisoire pour l'année 2025 est de 2.0%. Les retraites sont restées inchangées en 2024 et le resteront aussi en 2025. Le nombre d'assurés actifs a augmenté, passant de 40 817 l'année précédente à 41 131 en 2024. Le nombre de retraités a augmenté de 501 personnes, passant à 23 013.

Effectifs de personnel du groupe Coop

97 040

Nombre d'apprenti-e-s

3 507

Postes de cadres pourvus
par recrutement interne

791

Part des femmes
dans l'encadrement

39.5%

Investissements dans
la formation continue

38 Mio CHF

Pays d'origine
du personnel

plus de 130

